

OAP : zone 1AUE - Tranche 3 du Quartier du Courtils des Peintres (1,25 ha)



-  Principaux accès au site
-  Voie structurante à créer
-  Création de nouveaux cheminements doux
-  Création de stationnements
-  Espaces verts à créer
-  Secteurs devant accueillir des Lots Libres
-  Zone humide à préserver
-  Jonction routière à réaliser

Densité à atteindre 15 logements à l'hectare

Principes de composition urbaine et de programmation :

Favoriser une mixité d'habitat sur l'ensemble de l'opération.
Assurer la continuité urbaine et fonctionnelle avec les tranches 1 et 2 de l'opération
Optimiser l'espace par des densités minimales de logements à l'hectare

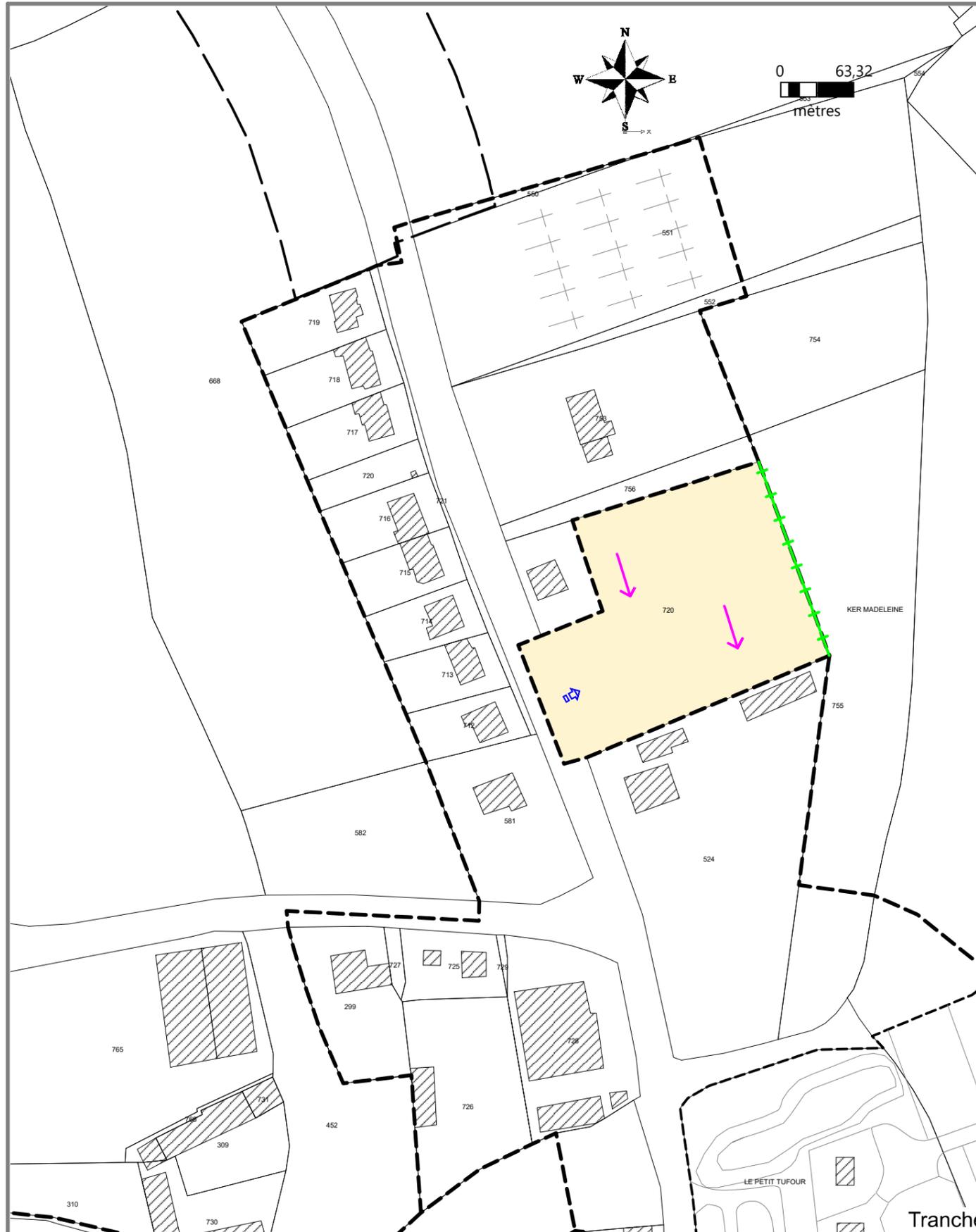
Echéance :

Moyen et long termes

Programme d'aménagement :

Courtils des Peintres - tranche 3 : 19 logements

OAP : zone 1AUE - Secteur Nord du bourg (0,42 ha)



- Principaux accès au site
- Préserver et renforcer la frange verte
- Orientation préférentielle du bâti

Densité à atteindre 15 logements à l'hectare

Principes de composition urbaine et de programmation :

Favoriser une mixité d'habitat sur l'opération. Au regard du positionnement géographique, les maisons de ville, l'habitat intermédiaire, collectif, mitoyen seront préférés,

Traitement des espaces publics et de la desserte routière

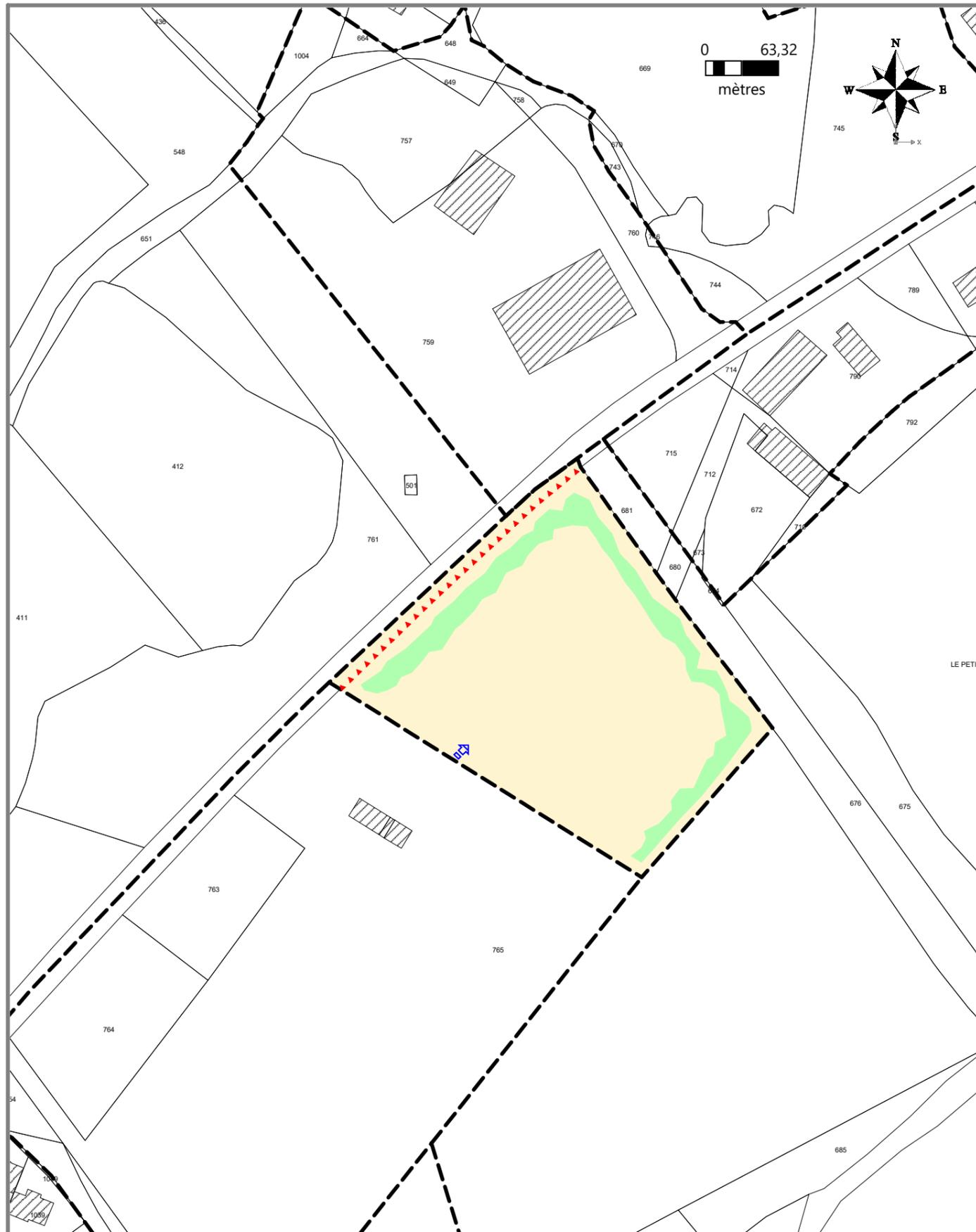
Les espaces publics devront prioritairement être végétalisés - la voirie et le stationnement devront être prioritairement gérés avec des matériaux drainants

Echéance :

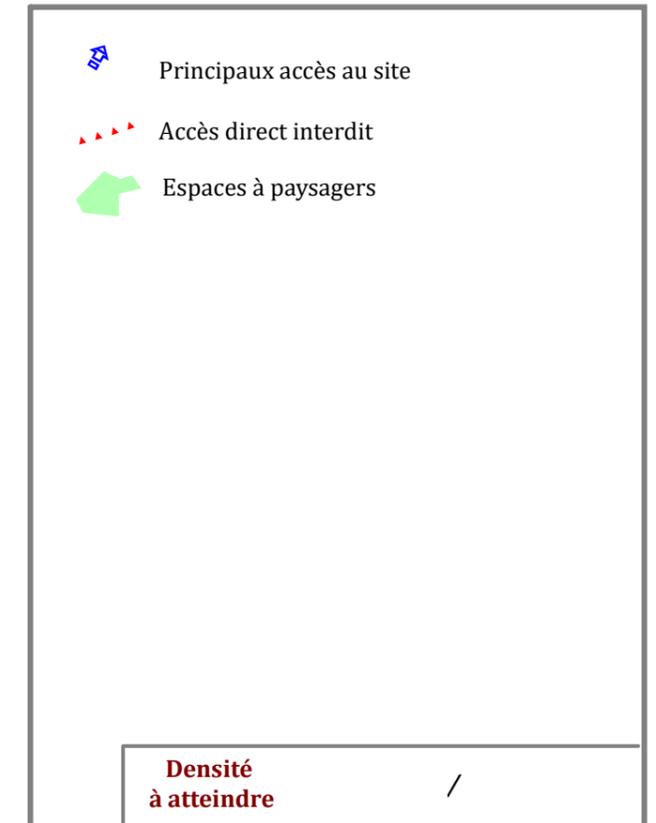
Du court au long termes

Programme d'aménagement :

Réalisation de 6 à 7 logements



OAP : zone 1AUL - Extension du plateau sportif, de loisirs, culturel (0,75 ha)



Principes de composition urbaine et de programmation :

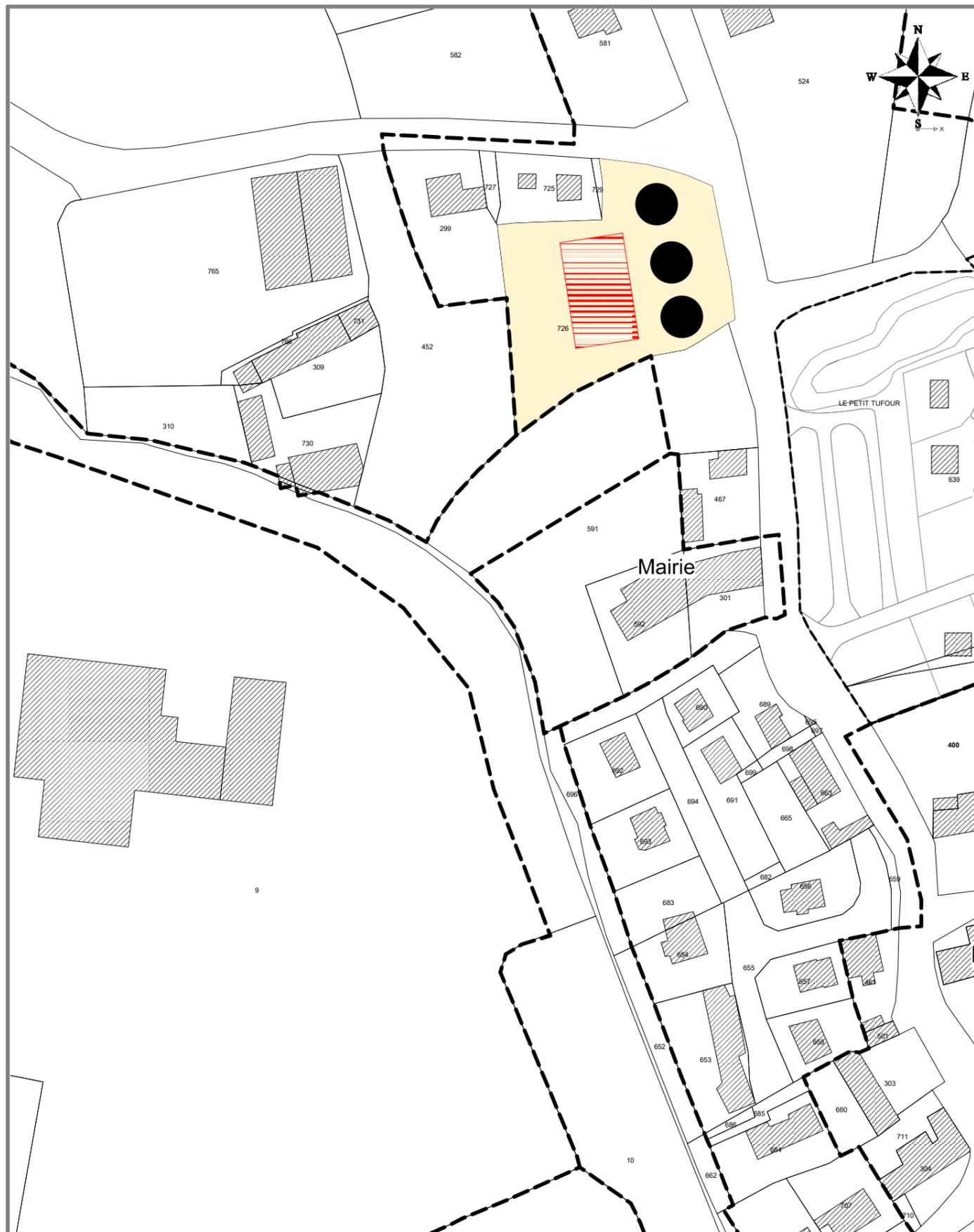
Assurer la continuité urbaine et fonctionnelle avec le plateau d'équipements situé dans la continuité sud

Echéance :

Du court au long termes

Programme d'aménagement :

Création d'équipements sportifs, de loisirs, culturels, ou de tout autre équipement d'intérêt collectif



OAP : zone UE - Secteur ancienne scierie (0,33 ha)

	Espace réservé à l'habitat et aux cellules commerciales, de services, ...
	Espace dédié aux stationnements, à la convivialité
Densité à atteindre /	

Principes de composition urbaine et de programmation :

Mettre en place une composition urbaine associant locaux commerciaux, de services, dédiés aux équipements en rez de chaussée et des logements à l'étage.
Réserver l'avant du site (partie Est) pour le stationnement, les espaces de convivialité et publics

Traitement des espaces publics - stationnement

Le stationnement et les espaces ouverts au public devront être prioritairement gérés avec des matériaux drainants

Echéance :

Du court au long termes

Programme d'aménagement :

Réalisation de 3 à 4 logements, de cellules commerciales, de services,